

Elèves en Famille d'Accueil

Pour obtenir un titre de transport, il convient de procéder comme suit :

- compléter la fiche d'inscription FEDERTEEP disponible en Mairie ou téléchargeable sur notre site.
- Joindre l'attestation de prise en charge financière du département d'origine de l'élève concerné.
- retourner les documents demandés sans paiement à la FEDERTEEP avant le 14 juillet de l'année en cours.